MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Occitanie

-

Décision n° 964 du 14 janvier 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault

NOR: INTJ2101004S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Occitanie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 24950 du 2 décembre 2020 (NOR: INTJ2032357S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2021 :

Alcon Éric NIGEND: 164 582

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2021 :

Rosique	Jean-François	NIGEND :	140 630
Lecanu	Olivier	NIGEND:	165 573
Cartier	Manuel	NIGEND :	209 451

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Dandoit	Pierre-Jean	NIGEND :	160 429
Pacreau	Sylvain	NIGEND :	147 628
Legris	Richard	NIGEND :	158 681
Geslin	Thierry	NIGEND :	138 932

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2021 :

Maymil	Thierry	NIGEND :	209 141
Sève	Michaël	NIGEND :	230 994
Beauquin	Adeline	NIGEND :	341 950
Paulouin	Thomas	NIGEND :	310 694
Wattebled	Syril	NIGEND :	201 108
Winter	Maëva	NIGEND :	303 293
Charpentier	Nicolas	NIGEND :	379 065

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2021.

Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
d'Occitanie,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale de l'Hérault,
J.-V. Lettermann